

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 18 DECEMBRE 2020**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille vingt et le dix-huit décembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Pressoir de Joug Dieu compte tenu des mesures sanitaires, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT.

Présents : Roger THEVENOT, Michel BERTHET, Valérie BOUILLOUX, Jean-Luc PAQUELIER, Crystelle CHANAUD, Dominique RABILLOUD, Guy LONGEPIERRE, Patrice DUPONT (arrivé à la délibération n° 79-2020), Christian JOLIVET, Françoise CURAILLAT, Robert GUILLARD, Claire DE CROMBRUGGHE, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Céline CARREIRO, Anthony MARASCO, Coralie LUTAUD, Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE.

Absents Excusés : Catherine PATUEL (Pouvoir à Anthony MARASCO).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Décision modificative,
- Autorisation de dépenses avant le vote du budget 2021,
- Marché voirie : choix de l'entreprise,
- SYDESL : entretien de l'éclairage public 2021,
- Demandes de subventions,
- Garantie d'emprunt SEMCODA,
- Autorisations d'absences,
- RIFSEEP,
- MBA : modification statutaire,
- Dérogations dominicales,
- Dénomination du parking et de l'Impasse Rue de l'Eglise
- Divers.

Suite à la diffusion d'informations erronées au sein de la commune, Monsieur le Maire fait une relecture de la Charte de l'Élu qui s'impose à tous les membres du conseil municipal.

Le procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2020 est lu et adopté. Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON et Marie-Bénédicte LEBEGUE votent contre et refusent de le signer.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Alain HOUDINET.

Le Maire propose une modification de l'ordre du jour : retrait du point concernant les dérogations au repos dominical. En effet, la Préfecture va prendre un arrêté, la délibération est donc inutile.

Avec l'accord du conseil municipal, ce point est retiré de l'ordre du jour.

Il indique qu'il a reçu des questions de la part de Messieurs Alain HOUDINET et Rémi BESSON. Ceux-ci seront abordés dans les points divers.

Délibérations :

Décision modificative n°3

Le conseil municipal, avec 4 voix CONTRE (Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédictte LEBEGUE) et 2 ABSTENTION (Anthony MARASCO et Catherine PATUEL) approuve la décision modificative.

Autorisation du mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 4 voix CONTRE (Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédictte LEBEGUE), autorise le Maire à mandater des dépenses d'investissement 2021 dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget 2020.

Voirie 2020 - Route des Vignobles - Choix de l'entreprise

Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte à l'unanimité de retenir l'entreprise EUROVIA et donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes, pièces et documents se rapportant à cette prise de décision.

SYDESL - Projet d'éclairage public

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet technique, le plan de financement et le montant de la contribution communale.

SYDESL - Entretien de l'éclairage public

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet technique, le plan de financement et le montant de la contribution communale.

Appel à projet départemental 2021 - Travaux de bâtiments - Toiture école et préau

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à la demande de subvention.

Appel à projet départemental 2021 - Travaux de voirie - Route des Vignobles

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires à la demande de subvention.

Garantie d'emprunt - SEMCODA

Le conseil municipal, après en avoir débattu, à l'unanimité CONTRE, ne donne pas son accord pour garantir l'emprunt demandé par la SEMCODA.

Autorisations spéciales d'absence (ASA) : nature et durée

Le conseil municipal, après en avoir débattu, accepte à l'unanimité de retenir les autorisations d'absences présentées.

Modification du RIFSEEP

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le RIFSEEP tel que présenté.

**Modification des statuts de Mâconnais Beaujolais Agglomération - Ajout de la compétence
« contribution au SDIS »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'approuver la modification des statuts de Mâconnais Beaujolais Agglomération, notamment afin d'inscrire la compétence « versement des contributions des communes membres au SDIS » dans les compétences supplémentaires de MBA, conformément aux statuts joints en annexe.

Dérogations au repos dominical

Retrait de l'ordre du jour.

Dénomination du parking et d'une Impasse

Le conseil municipal, avec 2 ABSTENTIONS (Cyrille BOUCHY et Rémi BESSON) approuve les dénominations proposées : Parking du Square des Vignes et Impasse de la Cure

Décision du Maire

N° de la décision	Date	Délégation utilisée	Décision prise
9	04/11/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (CU n°12)
10	05/11/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (V n°2)
11	05/11/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (CB n°8)
12	17/12/2020	Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans	Logement 256 rue de l'Église
13	17/12/2020	Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans	Logement 256 rue de l'Église
14	17/12/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (GH n°29)
15	17/12/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (AC n°5)
16	17/12/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (VN n°4)
17	17/12/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Délivrance de concession (BC n°8)
18	17/12/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Délivrance de concession (CU n°32)
19	17/12/2020	Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières	Renouvellement de concession (LN n°4)

DIVERS :

Rémi BESSON évoque la construction du parking.

Alain HOUDINET évoque les points suivants :

- Patrimoine immobilier,
- Classement du parking.

Point sur le projet de la résidence Séquoia.
Information sur les futures constructions.

La séance est levée à 20h10.

Le Maire,
Roger THEVENOT